

Cimetière communal de Champigny-sur-Marne Cœuilly

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal de Champigny-sur-Marne Cœuilly

Les 74 900 habitants de Champigny-sur-Marne disposent de trois cimetières communaux : le cimetière Ancien du Centre, le cimetière Nouveau du Centre et le cimetière de Cœuilly.

La commune de Champigny-sur-Marne est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 128,4 personnes/hectare, très inférieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison à la fois d'une densité d'emplois très inférieure à la moyenne (18,0 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne) et d'une densité d'habitants également inférieure à la moyenne (110,4 habitants/hectare contre 170,2). La structure par âge de la population de Champigny-sur-Marne se rapproche de celle de l'Essonne et des départements de grande couronne que du Val-de-Marne : la commune accueille une population plutôt familiale, avec à la fois davantage de moins de 20 ans (28 %) que dans l'ensemble du Val-de-Marne (26 %), moins de jeunes adultes de 20-34 ans (21 % contre 22 %) et un peu moins de 60 ans et plus (17 %).

La population est familiale à tendance vieillissante : entre 1999 et 2006, la part des 60 ans ou plus a augmenté plus fortement (+1,2 point) qu'en Ile-de-France (+0,7 point).

L'observation de l'activité du cimetière de Cœuilly entre 2003 et 2008 montre que les décès et les inhumations sont relativement stables sur la période, à l'exception de 2003 (épisode de canicule exceptionnelle) où les décès et les inhumations ont été légèrement plus nombreux. Le nombre annuel de décès de résidents semble donc stable variant de 424 en 2007 à 486 en 2003. Le nombre d'inhumations dans ce cimetière est très faible et varie de 8 en 2006 et 2007 à 13 en 2003. La part des résidents décédés inhumés dans ce cimetière est très faible, comprise entre 2 % et 3 %.

Ce cimetière compte 2 044 emplacements répartis sur une surface de 1,8 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 sont peu détaillées mais montrent une part de 89 % pour les inhumations de cercueils et de 11 % pour les inhumations d'urnes.

Le cimetière communal de Cœuilly a été créé en 1973. Il fait partie des 14 % de cimetières membres du Sifurep créés après 1950.

Le cimetière de Champigny-sur-Marne est géré par deux services municipaux comme dans 20 % des cas : les Espaces Verts et la Voirie.



LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière se trouve dans la partie est de Champigny-sur-Marne.

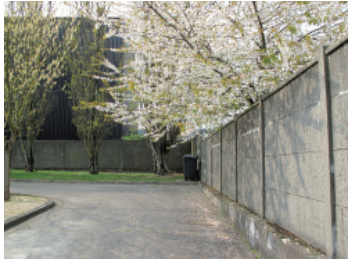
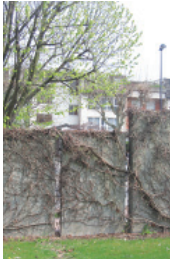
Le réseau des grands équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Il est implanté le long de l'avenue Maurice-Thorez (D33) et à proximité de grandes emprises d'activités économiques diverses, du parc départemental du Plateau et d'équipements sportifs en plein air et couverts. L'hôpital Gustave-Roussy est proche également.

Une large bande plantée nord sud est située à l'ouest du cimetière. Elle figure au PLU comme un emplacement réservé¹ appartenant à l'État et destiné à une création de voie (emprise A4/ex-RN4). En contact direct avec le crématorium, cette zone est actuellement inconstruisible mais occupée par divers jardins (potagers entre autres). D'une largeur de 110 à 150 m, cette emprise est une véritable coulée verte qui relie Chennevières-sur-Marne à Bry-sur-Marne.

Dans ce contexte urbain, la végétation est présente de façon continue et diffuse, partagée entre espaces plantés privés et publics. Le cimetière pourrait affirmer sa place dans ce corridor écologique.

Le cimetière s'insère dans un vaste îlot occupé par le lycée Marx-Dormoy, de grands entrepôts d'activité, les espaces plantés précités et de l'habitat à forte dominante pavillonnaire. Signalons toutefois le grand ensemble des Mordacs actuellement en cours de réhabilitation.

1. Zone AU : Zone à urbaniser dans le cadre d'un schéma d'aménagement d'ensemble, dont l'ouverture à l'urbanisation est reportée à une décision ultérieure.
Source : PLU Champigny-sur-Marne – Approuvé le 27 juin 2007 – Modifié le 20 mai 2009.



Il dispose d'un seul accès sur la façade est. Le traitement différencié de la clôture au niveau de l'entrée marque solennellement la symbolique du lieu. Il s'agit d'un mur de ciment composé de panneaux légèrement espacés et recouverts de plantes grimpantes. La transparence de la grille de fermeture est également un atout assez rare qui permet de voir le paysage intérieur de la nécropole sans en compromettre l'activité.

À l'exception du traitement spécifique de la clôture sur une vingtaine de mètres de part et d'autre de l'entrée, l'ensemble du cimetière est cerné de palissades de béton qui ne laissent passer aucune vue.

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

Le cimetière de Coeuilly est composé d'une seule entité. La séquence d'entrée s'organise selon l'axe d'une voie légèrement ascendante et très minérale. L'ensemble du cimetière s'inscrit dans un plan rectangulaire auquel s'ajoute une excroissance dans l'axe de l'allée principale. Un vaste hangar, à la façade sombre et métallique, s'inscrit en arrière-plan de cette excroissance, sur toute sa largeur. Étrangement cet édifice qui contraste avec la blancheur du nouveau crématorium qui se trouve sur sa droite participe à la mise en valeur de la nécropole au sein d'un contexte urbain industriel. Une scénographie monumentale bien qu'involontaire en découle et le concepteur du crématorium a su en tirer parti.

Le quadrillage des divisions est orthogonal. Celles-ci se développent en lanière parallèlement à l'allée principale et totalisent six divisions de part et d'autre. L'excroissance du terrain comprend deux autres divisions, de mêmes tailles, mais implantées perpendiculairement à la grande allée.

La perception d'ensemble de cette nécropole est majoritairement végétale grâce à la présence de quelques espaces plantés intérieurs. Ils sont très localisés et soulignent pour la plupart la composition du plan de la nécropole. Il s'agit essentiellement d'arbres d'alignements qui bordent les clôtures sud, est et nord. L'alignement de peupliers au sud est particulièrement remarquable du fait de la hauteur des arbres qui signalent le cimetière de loin. Un double alignement d'arbres parallèle à la rue marque un fond de perspectives depuis l'entrée et contribue à donner au cimetière son caractère planté. Enfin, l'espace cinéraire et le caveau provisoire se trouvent dans une division entièrement engazonnée. L'aire de service qui se trouve dans la partie nord est plus plantée que dans la majorité des cimetières visités. On remarque également quelques plantations ponctuelles sur des divisions inoccupées qui sont aléatoirement réparties dans le cimetière.

La majeure partie des allées des divisions est composée d'un sol perméable (stabilisé, gravier). En revanche, l'ensemble des chaussées est recouvert de bitume.

En matière de gestion durable, le cimetière a mis en place une réglementation drastique sur les produits phytosanitaires, un programme de réduction des surfaces imperméabilisées et tout un processus de traitement des déchets.

Ce site est touché par la contrainte de mouvement de terrain pouvant entraîner des fissures sur les tombes.

Enfin, une richesse de ce cimetière est qu'il est parcouru par un réseau associatif écologiste.





OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières enquêtés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés. Le cimetière dit de Coeuilly en propose 7 : columbarium, cavurnes, jardin du souvenir, ossuaire, carré des anges, crématorium, caveau provisoire.

Du point de vue des équipements, une des particularités de ce cimetière est qu'il fait partie des cimetières du corpus restreint, avec ceux des Joncherolles du Mont-Valérien et d'Arcueil, à avoir un crématorium à proximité immédiate.

Le cimetière offre une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris) et des aires de services (ce dernier point n'était pas précisé dans l'enquête !). Il est également accessible aux voitures particulières et aux deux roues et dispose d'un parc de stationnement.



Pavillon d'entrée

Deux pavillons d'entrée accueillent les bureaux pour la conservation, une salle d'attente et des vestiaires et sanitaires. Plus loin au nord, un pavillon est destiné au logement du conservateur. Il est inclus dans l'emprise du cimetière et accessible directement depuis la rue.



Espace ou salle de cérémonie

Le cimetière n'a pas de salle de cérémonie mais le crématorium attenant en a deux.

Bancs et fontaines

Les fontaines sont réparties en quantité suffisante. Elles sont associées à des murs contre lesquels viennent se caler des bennes à ordures. Les bancs ne sont pas très nombreux mais sont peu homogènes : trois variantes ont été repérées.



Crématorium

Directement attenant au cimetière (sans clôtures), le crématorium de l'Est parisien est en fonction depuis 2007. Créé à l'initiative du Sifurep, sa construction et son exploitation ont été confiées à la SEM Services Funéraires - Ville de Paris dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.

Cet équipement possède deux salles de cérémonie et un espace de convivialité où les proches peuvent se regrouper.



La particularité de ce crématorium est la grande dimension d'un de ses fours. Ce dernier permet d'incinérer des personnes atteintes d'obésité. Cela explique l'origine supra régionale des corps incinérés ici.

Les cendres qui ne sont pas récupérées immédiatement par les proches sont conservées pendant un an. Au-delà de ce délai et sans réponse des familles, les cendres peuvent être dispersées. La loi stipule cependant que la dispersion doit se faire dans la commune du lieu du décès. La provenance des corps couvrant un rayon plus large que celui de l'Île-de-France (ex : Dunkerque, Caen, Porto-Vecchio, etc.), une difficulté se pose pour les frais de déplacement ou la conservation des urnes (risque de saturation des aires de stockage). Le crématorium se trouve donc face à un choix qui à terme devra trouver une issue officielle. Bien que ces corps venus de loin ne représentent qu'un faible pourcentage, cette situation pourra avoir un impact pour un crématorium qui procède à plus de 1000 crémations par an.



Par ailleurs, le crématorium assure la crémation des restes exhumés provenant des cimetières de Champigny-sur-Marne et de Villiers-sur-Marne.



Jardin du souvenir du crématorium



Jardin du souvenir du cimetière de CœUILLY



Espace cinéraire

L'espace cinéraire est situé à proximité du pavillon d'entrée, le long de la limite est. Il s'agit d'une division engazonnée dans laquelle un jardin du souvenir agrémenté de plantations basses précède un espace où des columbariums en colonnes de pierre rose sont reliés par des arceaux sur lesquels grandissent des rosiers grimpants.

Du fait de la présence du crématorium, un second espace cinéraire est implanté dans ce cimetière. Il est très vaste et plutôt bien aménagé. Une division engazonnée est divisée en trois entités. La première accueille les cavurnes et des arbres au pied desquels des cendres peuvent être dispersées. La seconde comporte une esplanade agrémentée de bancs et une longue bande de galets blancs qui semble symboliser une rivière et dans laquelle les cendres peuvent également être dispersées. La troisième partie est composée de cinq édicules de columbariums. La composition d'ensemble, relativement sobre, offre plus de 200 cases qui s'intègrent d'une manière cohérente dans le cimetière.

Ossuaire

Selon les résultats de l'enquête, le cimetière dispose d'un ossuaire, mais il n'a pas été identifié sur place.

Carrés militaires

L'absence de carré militaire est due à sa date de création. Cette offre existe dans les autres cimetières de la commune.

Carrés des anges

Le carré des anges n'est pas saturé et les emplacements disponibles sont laissés en pleine terre.

Divisions et concessions

Le cimetière propose une offre très diversifiée de durées de concessions. Les concessions perpétuelles existent. Il n'est pas prévu d'en créer de nouvelles, comme dans 86 % des cimetières enquêtés mais au contraire de les supprimer, comme dans 72 % des cimetières enquêtés. Il dispose également de concessions cinquantennaires, trentennaires et décennales, durées qu'il est prévu de conserver.

De plus, le cimetière offre la possibilité d'inhumation en terrain commun (comme 54 % des cimetières). Une des particularités de ce cimetière est que ses espaces d'inhumations en terrain commun n'ont pas de semelles et sont couverts de pleine terre.

Le taux d'occupation des sépultures n'a pas été renseigné lors de l'enquête. Mais en cas de risque, le cimetière dispose d'emplacement de réserve pour les décès dus à la canicule ou aux épidémies, tout comme le cimetière nouveau du centre.

Le cimetière dit de Cœuilly pratique l'incinération des restes exhumés et ce de façon systématique (pour mémoire 65 % des cimetières ne procèdent pas à cette crémation).

Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, tout comme 93 % des cimetières.

Le cimetière dispose d'un carré musulman, au nord de l'entrée, occupé à 95 %. L'orientation des divisions est spécifiquement adaptée et les rangées ne contiennent qu'une série de sépultures. Les cimetières ancien et nouveau du centre disposent eux des carrés israélites. Rappelons que sur l'ensemble des cimetières enquêtés, 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman.



ENJEUX

Selon les résultats de l'enquête, des travaux sur l'espace cinéraire sont prévus pour 2012. À cette occasion, il serait intéressant d'envisager une composition architecturale d'ensemble qui intègre la clôture.

Les aires d'inhumations en terrain commun et les espaces libres des carrés des anges mériteraient d'être plantés (plantes tapissantes, gazon...) pour gagner en dignité, comme cela a déjà été pratiqué pour le caveau provisoire.





Contexte général

SUPERFICIE

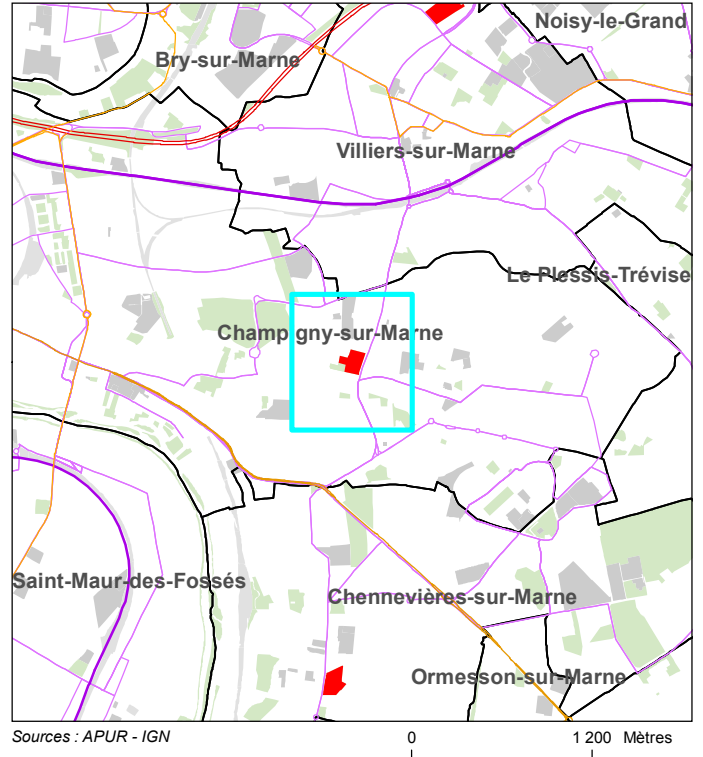
Totale du cimetière (ha)	1,78
Territoire communal (ha)	1 131,49
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,16

DATES: Création: 1973 Extension(s):

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Métro/ Tram	
Bus	208a, 208s, 106, 306, 308



ACCES

Gardiens 2	Entrées 1				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	560 Av Maurice Thorez				

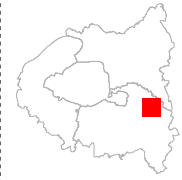
HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	08H00	08H00	08H00	18H00	18H00	18H00
HIVER	08H00	08H00	08H00	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			17H00		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	●
Etat civil	○
Voirie	●
Affaires générales	○
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○



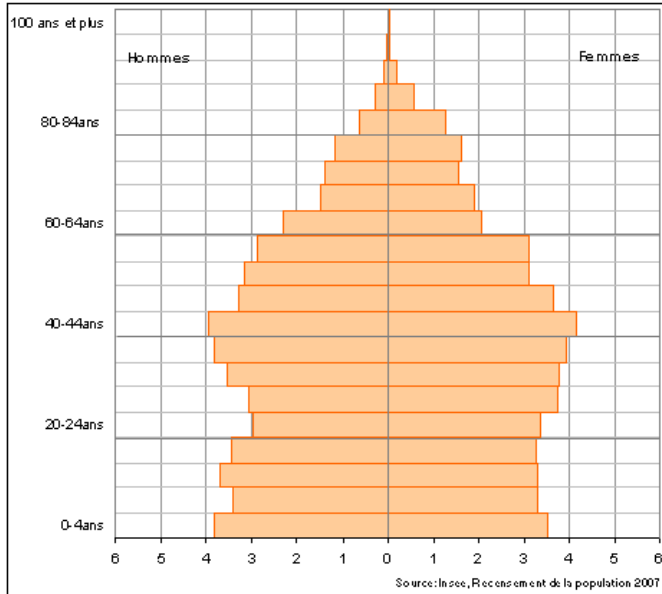


Gestion prévisionnelle

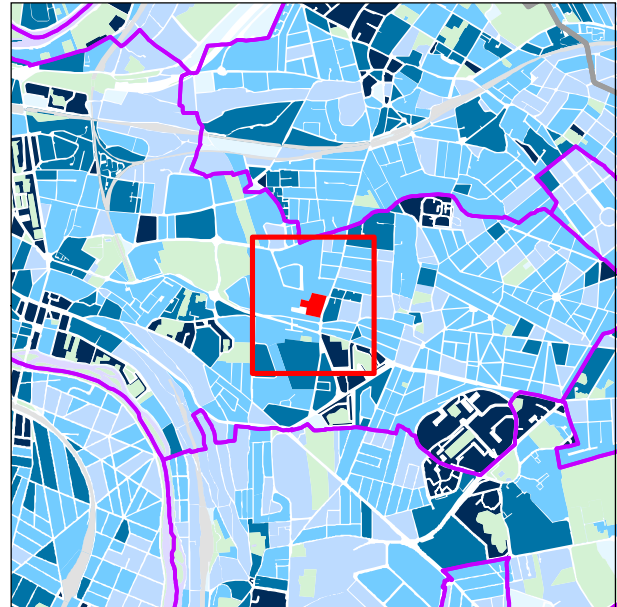
94

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 74 863

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

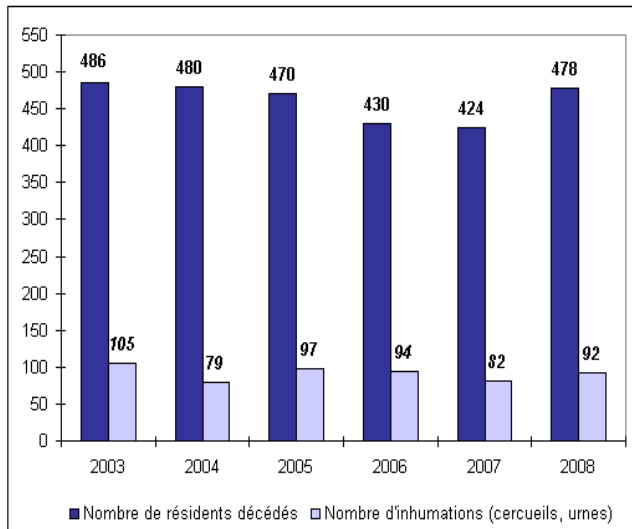


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

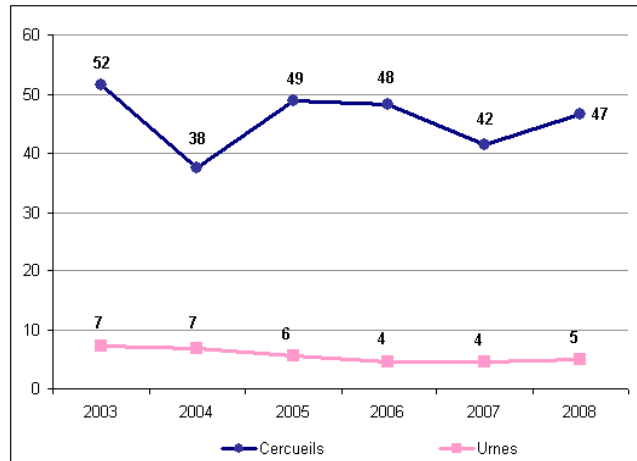
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeu	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	1	1	1	0	1	1	1	0	0	0	1
Nombre d'emplacements	80	17					62				
dont occupés par des urnes cinéraires	71	12									
Taux d'occupation (%)	89				30						
Année de création	2001	2001	2001				1972				
Gratuité	○	○	○		●		○				

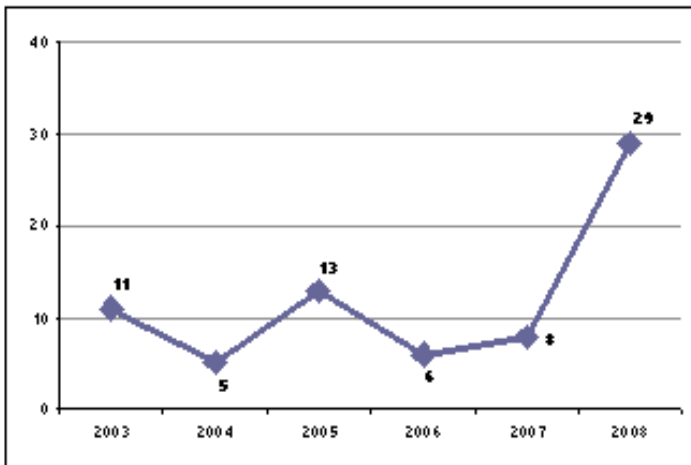


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

	Communal de Coeuilly	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	1,78	4,20
Densité	1 149	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

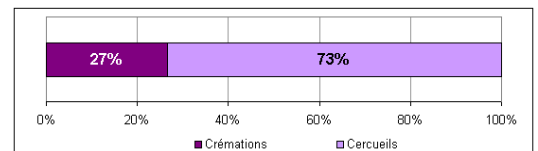


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008

Données non renseignées

Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008



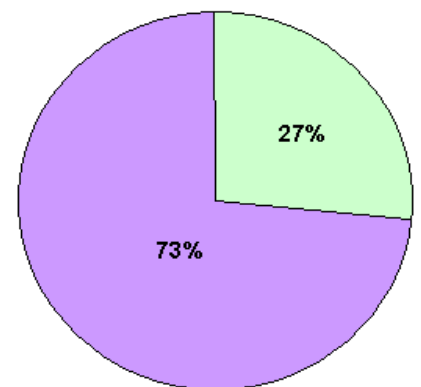
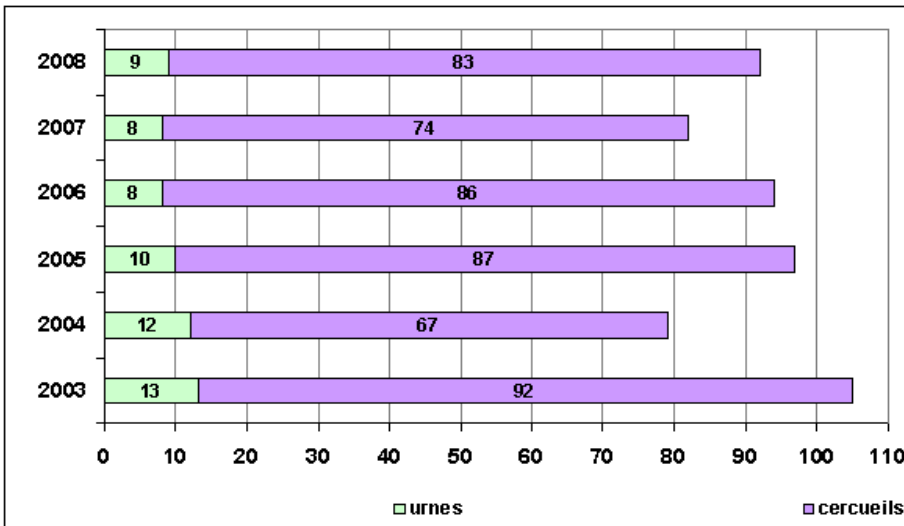
Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008

Données non renseignées

EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008

Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

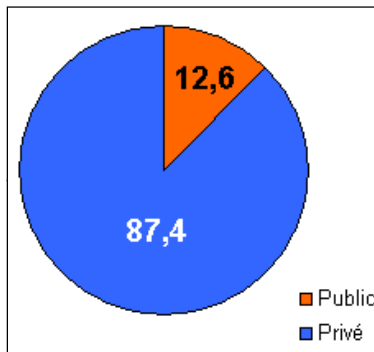
	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	●	●	●	●	●	100 ans	
nombre d'emplacements	62	1204	662	108	7	1	2044
dont disponibles				0	0	0	
création(s)		●	●	○	○		
suppression(s)		○	○	●	●		



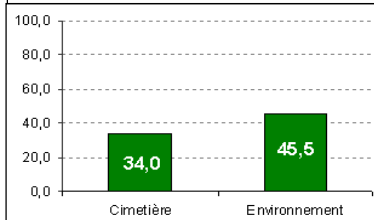
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	1.78	38.92	40.70
surface du végétal en (ha)	0.60	17.73	18.33

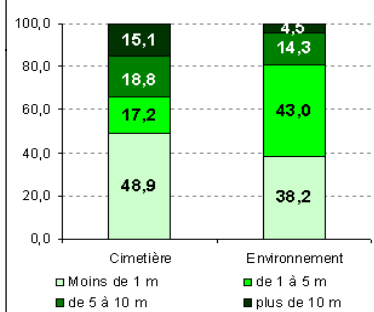
STRATES VEGETALES



Part de la végétation dans l'aire observée

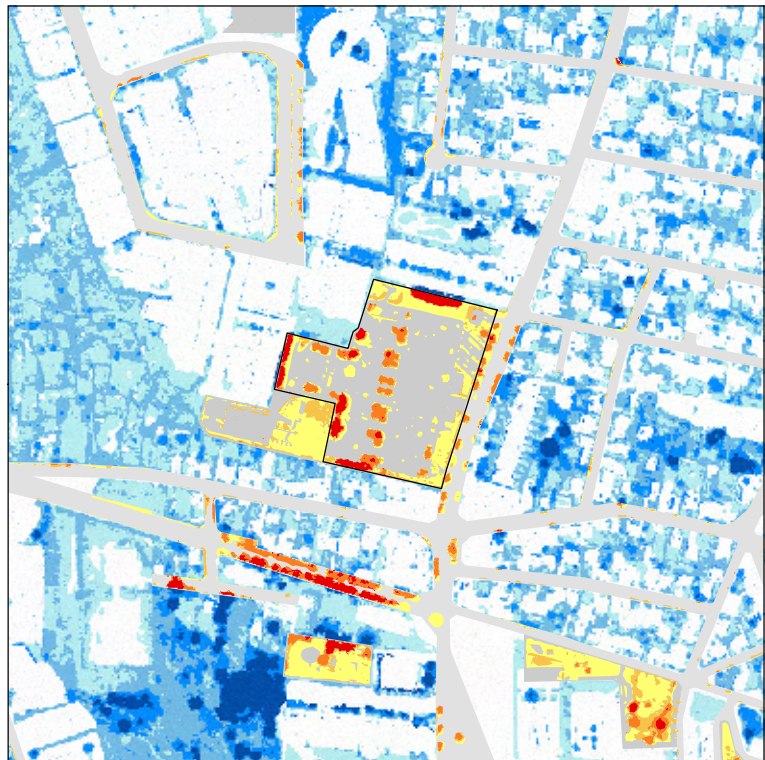


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 90 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	108			
Arbustes (m2)		400		
Pelouses (m2)		900		
Fleurs (m2)		90		

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

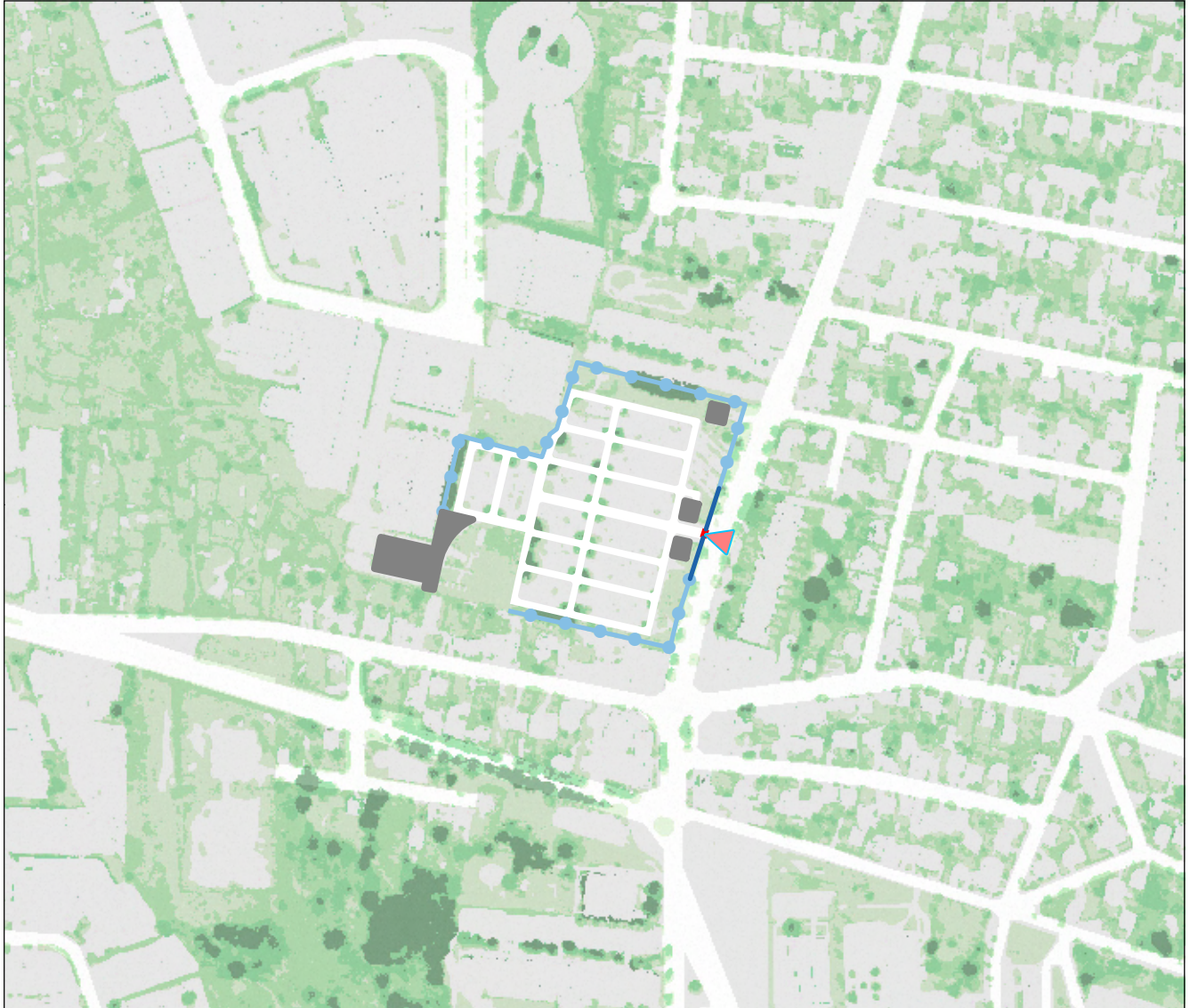
		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input type="radio"/>	
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input checked="" type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	<input checked="" type="radio"/>		oui	compostage	
traitement des autres déchets recyclables	<input checked="" type="radio"/>		oui	tri	
traitement des autres déchets non recyclables	<input type="radio"/>				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	<input checked="" type="radio"/>		oui		
autre					

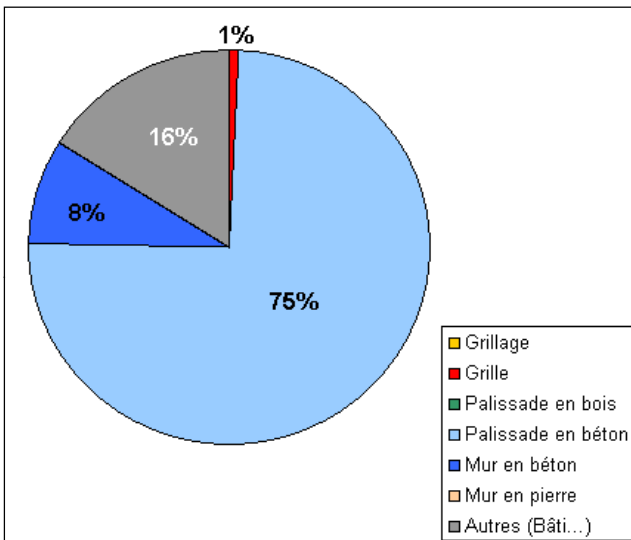


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 40 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

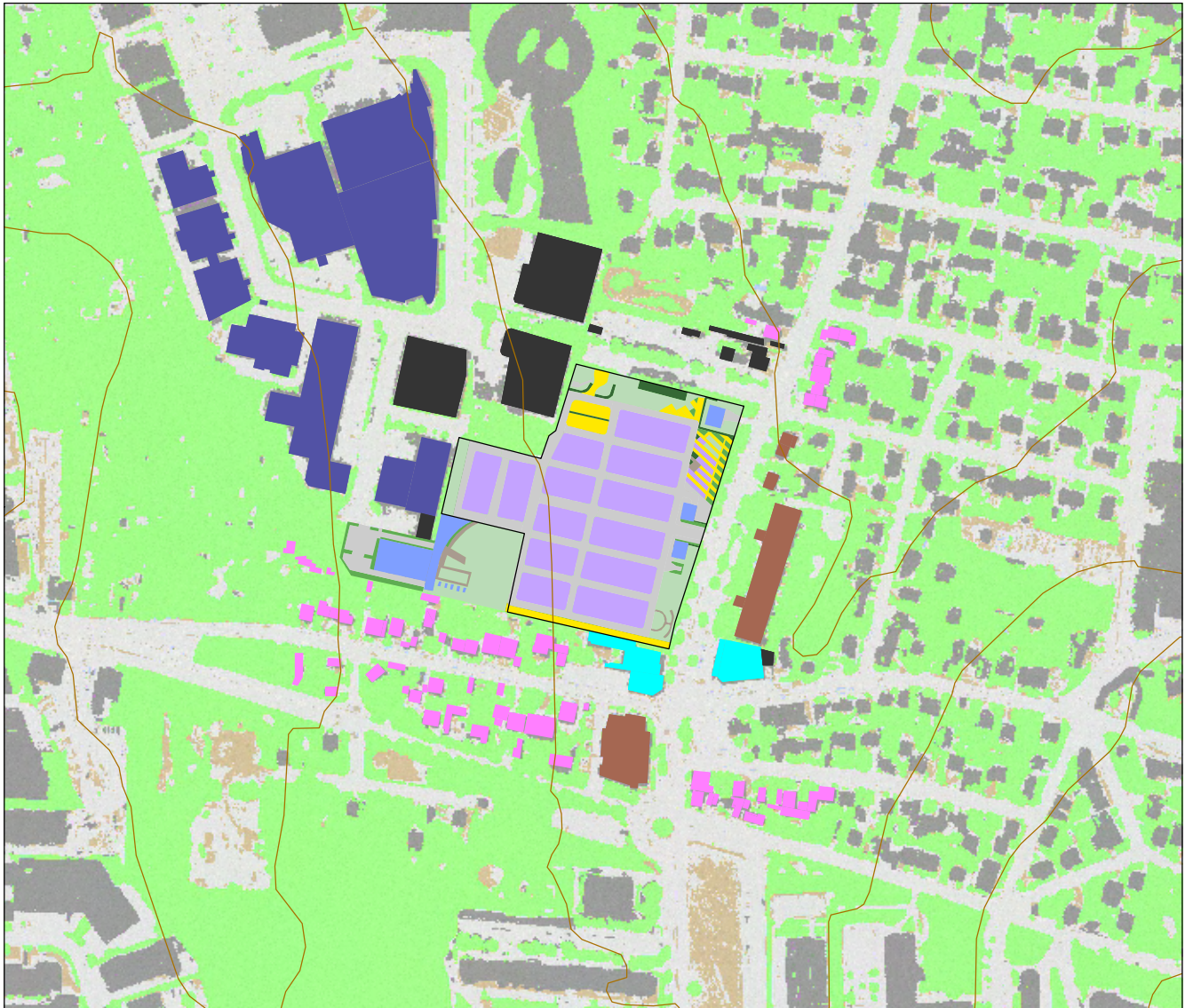
emprise des bâtiments dans le cimetière

Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné

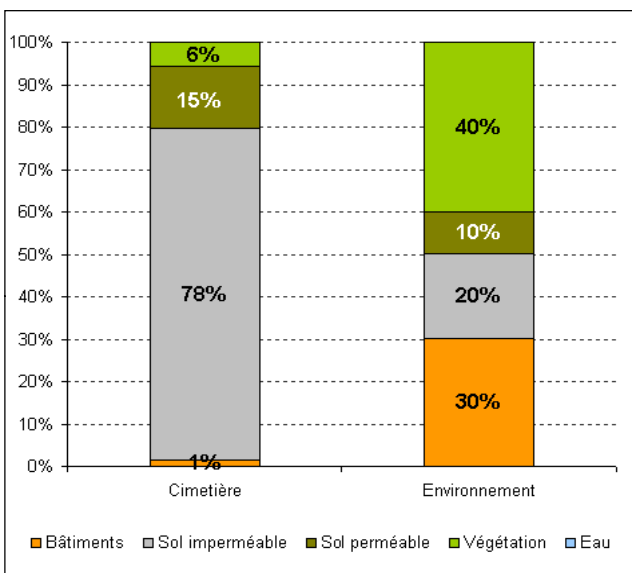


NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 60 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive

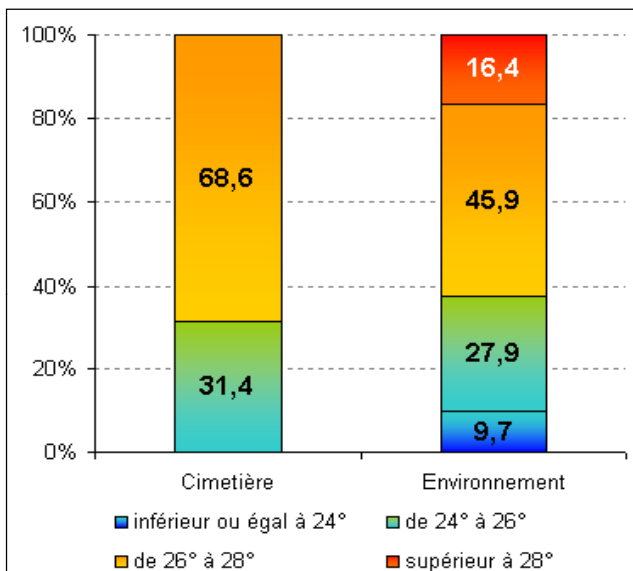


TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

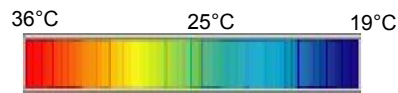


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000, photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

010 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			26.26
Environnement	19.60	32.10	26.54



Patrimoine



DESCRIPTION

Les structures du cimetière

Réalisé en 2007 par Brigitte Quin et Jean-Michel Tournoux, le nouveau crématorium et ses structures annexes constituent un exemple intéressant d'architecture contemporaine dans le domaine funéraire avec un soin particulier pour le détail (grilles, portes) et l'intégration réfléchie d'éléments végétaux (galerie de glycines).



Monuments collectifs

Dans ce cimetière les monuments collectifs sont absents.

Monuments privés

Étant donnée sa récente création (1973), cette nécropole ne présente pas de patrimoine ancien. De plus, les tombeaux contemporains sont extrêmement standardisés et sans intérêt.





Légendes



**Densité cumulée de population
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

